



UNIVERSITÉ DE NANTES  
FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE

*« Licence sciences humaines et sociales, mention  
psychologie »*

# Faculté de PSYCHOLOGIE

*Licence 1*

Année universitaire 2018 - 2019

# LISTE DES SIGLES

|                |  |
|----------------|--|
| <b>APS</b>     | Activités Physiques et Sportives   |
| <b>ATER</b>    | Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche                        |
| <b>BS</b>      | Bibliothèque Spécialisée   |
| <b>BU</b>      | Bibliothèque Universitaire   |
| <b>CC</b>      | Contrôle Continu   |
| <b>CM</b>      | Cours Magistral  |
| <b>Cycle L</b> | Cycle Licence  |
| <b>Cycle M</b> | Cycle Master   |
| <b>DA</b>      | Dispensé d'Assiduité   |
| <b>EC</b>      | Élément Constitutif d'une unité d'enseignement                           |
| <b>ECTS</b>    | European Credits Tranfert System   |
| <b>ET</b>      | Examen Terminal  |
| <b>ESPE</b>    | Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education                        |
| <b>HDR</b>     | Habilité à Diriger des Recherches  |
| <b>LLSHS</b>   | Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales                            |
| <b>MCF</b>     | Maître de Conférences  |
| <b>MTU</b>     | Méthodologie du Travail Universitaire                                    |
| <b>PPP</b>     | Projet Professionnel Personnalisé  |
| <b>PAST</b>    | Professeur Associé Temporaire  |
| <b>PR</b>      | Professeur   |
| <b>PRAG</b>    | Professeur Agrégé  |
| <b>PV</b>      | Procès-Verbal  |
| <b>STAPS</b>   | Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives              |
| <b>SUAPS</b>   | Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives               |
| <b>SUIO</b>    | Service Universitaire d'Information et d'Orientation                     |
| <b>SUMPP</b>   | Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé |
| <b>S</b>       |  |
| <b>TD</b>      | Travaux Dirigés  |
| <b>TP</b>      | Travaux Pratiques  |
| <b>UEL</b>     | Unités d'Enseignement Libre  |

# Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>1. SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, MENTION PSYCHOLOGIE</b> .....   | <b>4</b>  |
| CE GUIDE CONTIENT...   | 4         |
| DEBOUCHES .....  | 4         |
| LE S.U.I.O .....   | 5         |
| <b>2. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES</b> .....                         | <b>6</b>  |
| INSCRIPTIONS .....   | 6         |
| REORIENTATION .....  | 7         |
| TUTORAT, AUDITEUR LIBRE, REGIME SPECIAL, DISPENSE D'ASSIDUITE, ..... | 7         |
| OBTENTION D'UNE BOURSE .....   | 8         |
| CAMPUS RESPONSABLE .....   | 10        |
| <b>3. LA FACULTE DE PSYCHOLOGIE</b> .....                            | <b>11</b> |
| CURSUS SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, MENTION PSYCHOLOGIE .....      | 11        |
| CADRE ADMINISTRATIF .....  | 12        |
| BIBLIOTHEQUES & RECHERCHE DOCUMENTAIRE .....                         | 13        |
| MESSAGERIE & INTRANET .....  | 14        |
| <b>4. LES ENSEIGNEMENTS</b> .....                                    | <b>15</b> |
| ORGANISATION .....   | 15        |
| SPECIALISATION PROGRESSIVE .....                                     | 16        |
| MAQUETTE PEDAGOGIQUE .....   | 17        |
| <b>5. PROGRAMME PEDAGOGIQUE</b> .....                                | <b>18</b> |
| SEMESTRE 1 .....   | 18        |
| SEMESTRE 2 .....   | 31        |
| <b>6. VALIDATION, CONTRÔLE DES CONNAISSANCES</b> .....               | <b>40</b> |
| CONTROLES CONTINUS, EXAMENS TERMINAUX ET SESSIONS .....              | 40        |
| CONDITIONS PARTICULIERES .....                                       | 41        |
| DISPENSE D'ASSIDUITE .....   | 41        |
| REGIME SPECIAL .....   | 41        |
| ECTS .....   | 41        |
| ABSENCE .....  | 42        |
| REPORT DES NOTES .....   | 42        |
| MODALITES DES CONTROLES .....  | 44        |
| VALIDATION - CAPITALISATION - COMPENSATION .....                     | 47        |
| JURY .....   | 48        |
| CONSULTATION DES COPIES .....  | 48        |
| PROGRESSION .....  | 48        |
| DIPLOMES ET RELEVÉS DE NOTES .....                                   | 49        |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>7. LANGUES, CULTURE &amp; INITIATIVE</b> .....                        | <b>50</b> |
| PRATIQUER UNE ACTIVITE CULTURELLE ET ARTISTIQUE A L'UNIVERSITE DE NANTES | 50        |
| PRATIQUER LES LANGUES ETRANGERES A L'UNIVERSITE .....                    | 50        |
| « LES TALENTS DU TERTRE » : 6 DECEMBRE 2018 A 17H.....                   | 50        |
| <br>   |           |
| <b>8. INFORMATIONS PRATIQUE</b> .....                                    | <b>51</b> |
| CALENDRIER UNIVERSITAIRE : 2018 - 2019 .....                             | 51        |
| COORDONNEES DES SERVICES .....   | 52        |
| COORDONNEES DES ENSEIGNANTS DE PSYCHOLOGIE .....                         | 53        |

# Sciences humaines et sociales, mention Psychologie

## CE GUIDE CONTIENT...

- Un rappel des informations administratives concernant tous les étudiants de la Licence « Sciences de l'Homme et de la Société », mention psychologie.
- Des informations spécifiques à la première année de psychologie.

En outre, des informations spécifiques (emplois du temps, constitution des groupes de travail, absence d'enseignants, dates de contrôle, etc.) sont communiquées sur le panneau d'affichage « Licence 1 » qui se trouve dans les couloirs près des secrétariats pédagogiques. **Consultez-le fréquemment.**

## DEBOUCHES

Les études du niveau Licence, mention *Psychologie*, sont la première étape pour préparer un cursus complet permettant d'obtenir le titre de psychologue (bac +5). Ce cursus peut déboucher sur une activité dans des domaines professionnels aussi variés que :

- ✓ celui du conseil (ressources humaines, marketing, organisation, etc.),
- ✓ de l'aide et du soutien individuel ou de groupe, de l'enseignement (éducation, orthophonie, etc.),
- ✓ de la formation (évaluation, bilan professionnel, gestion des compétences, etc.),
- ✓ de la communication (publicité, média, Web, etc.),
- ✓ de l'ergonomie (conception de systèmes, intelligence artificielle, etc.),
- ✓ de la recherche (universités, grandes écoles, laboratoires, etc.),
- ✓ et bien d'autres.

**Attention !!! Compte tenu des textes en vigueur concernant le statut de psychologue, une licence de Psychologie ainsi qu'un Master de Psychologie sont obligatoires pour obtenir le titre de psychologue à l'issue du master 2 (bac +5).**

La licence mention « psychologie » offre donc la possibilité aux étudiants de poursuivre vers l'un des deux Master proposé à la Faculté de Psychologie de Nantes (Master Mention Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations, ou Master Mention Psychologie, parcours Clinique, parcours Enfant et Adolescent ou parcours Cognitive et Clinique) ainsi que vers d'autres masters nationaux.

L'admission dans les Master en psychologie passe par un processus de sélection basé sur plusieurs éléments, principalement les notes obtenues en L1, L2 et L3.

Par ailleurs, la réalisation de stages est fortement recommandée en vue d'une initiation aux milieux professionnels en lien avec le domaine de la psychologie et ses débouchés.

Les études de Licence en psychologie permettent aussi des articulations avec d'autres mentions du domaine Sciences Humaines et Sociales, ou encore contribuent à la préparation à l'entrée dans d'autres cursus de formation spécifiques, comme :

- les Masters des Métiers de l'enseignement (ESPE),
- les concours d'entrée des centres et dispositifs de Formation aux Professions Sociales :
  - Educateurs spécialisés (DEES)
  - Moniteurs Educateurs (CAFME)
  - Assistants de Services Sociaux (DEAS)
  - animateurs Sociaux Culturels (DEFA)
- les concours d'entrée des centres de formations aux professions sanitaires (petite enfance) :
  - Infirmiers
  - Educateurs de jeunes enfants (DEEJE)
- les concours de recrutement divers.

Globalement, les filières professionnelles constituant les principaux secteurs d'emploi des étudiants de Psychologie correspondent donc au secteur sanitaire et social, scolaire, de l'entreprise et des organisations, de la justice, de la police, de la recherche et de l'enseignement.

## Le S.U.I.O

Le S.U.I.O (<http://www.univ-nantes.fr/suio>) tient à la disposition des étudiants une documentation complète sur les débouchés de la psychologie.

Il propose également des ateliers d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle :

- Projet professionnel
- CV, lettre de motivation
- Recherche de sélection d'entreprises
- Préparation d'entretiens

ainsi qu'un accompagnement individuel sur rendez-vous.

# Informations administratives

## INSCRIPTIONS

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

### Nombre d'inscriptions :

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études (L1, 2, 3) ;
- une inscription supplémentaire possible sur l'ensemble du cycle L, sur dérogation accordée par le Président de l'Université. La demande est à effectuer sur Intranet, via l'application SURF.
- le Président de l'Université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

### Annulation d'inscription avec remboursement :

Elle s'effectue via la plate-forme SURF sur votre Intranet **avant le 15 octobre**. Lorsque le remboursement est accordé, vous devez vous rendre à la scolarité LLSHS (Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales) avec un RIB.

### Annulation d'inscription sans remboursement :

- **Au-delà du 15 octobre et jusqu'au 15 décembre**, l'annulation d'inscription s'effectue via la plate-forme SURF sur votre Intranet. Le remboursement des droits universitaires n'est plus possible.
- **Au-delà du 15 décembre**, pour demander l'annulation d'inscription ou l'abandon d'études, envoyer un courrier motivé à :

Présidence de l'Université  
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire (DEVU)  
1 QUAI DE TOURVILLE  
BP 13522  
44035 NANTES CEDEX

### Transfert

Les étudiants nantais souhaitant intégrer une autre université doivent tout d'abord la contacter pour connaître sa capacité d'accueil, puis le service de la scolarité de Lettres de Nantes pour retirer le dossier requis.

## REORIENTATION

Une possibilité de réorientation vers une autre filière que la psychologie existe à la fin du premier semestre de la première année ; les étudiants concernés doivent contacter l'UFR de leur choix et en faire la demande via leur Intranet, sur l'application SURF, **du 6 au 22 novembre 2017** (sous réserve de modifications de dates).

La commission de validation des acquis de la Faculté de Psychologie déterminera les UE qui peuvent faire l'objet d'équivalences et celles qui doivent être rattrapées.

## TUTORAT, AUDITEUR LIBRE, REGIME SPECIAL, DISPENSE D'ASSIDUITE,

### Tutorat d'accompagnement

Les étudiants et étudiantes de L1 souhaitant bénéficier d'un accompagnement par un tuteur ou une tutrice de L3, M1 ou M2 de psychologie doivent s'inscrire auprès du secrétariat avant vendredi 26 octobre inclus, en remplissant le formulaire envoyé par mail et distribué lors des réunions de rentrée. Ce dispositif propose des séances hebdomadaires en petit groupe de soutien, remise à niveau, aide aux révisions, préparation des partiels, (etc.) ainsi qu'un accompagnement personnalisé. La priorité sera donnée aux étudiants et étudiantes issu.e.s de baccalauréats professionnels et technologiques mais le dispositif ouvert à tous/toutes les L1, dans la limite des places disponibles.

Le tutorat d'accompagnement devrait commencer en semaine 45. Les tuteurs et tutrices contacteront les étudiants et étudiantes concerné.e.s via la messagerie étudiante pour convenir d'un premier rendez-vous.

### Auditeur libre

Le statut d'auditeur libre nécessite une inscription auprès de la scolarité.

- contacter la scolarité à compter de septembre
- inscriptions à compter d'octobre
- 25 ans minimum,
- ne donne pas la qualité d'étudiant,
- dans la limite des places disponibles.

### Régime spécial

Sont concernés les étudiants ne pouvant valider la formation sur une année car ils sont engagés dans la vie active, assument des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante, sont chargés de famille ou engagés dans plusieurs cursus, présentent une situation de handicap ou sont sportifs de haut niveau.

Ce statut permet de suivre et de valider l'année d'étude en 2 ans avec ou sans dispense d'assiduité. L'année dans laquelle les étudiants s'inscrivent est divisée en deux blocs. Le 1<sup>er</sup> bloc correspond aux UE choisies la 1<sup>ère</sup> année. Le 2<sup>ème</sup> bloc correspond aux UE restantes de l'année d'étude qui seront suivies la 2<sup>ème</sup> année.

Le régime spécial est automatique la 2<sup>ème</sup> année, et l'étudiant qui veut y renoncer la 2<sup>ème</sup> année doit demander expressément le changement de régime. Si sa demande est acceptée, il réintègre le régime normal, est considéré comme redoublant, et les UE validées sont alors conservées.

Les demandes sont à effectuer à la rentrée, début septembre auprès de la scolarité (après inscription), et **avant le 22 septembre**.

### **Dispensé d'assiduité (DA)**

La dispense d'assiduité permet, pour un motif reconnu, de ne pas assister aux TD. Elle doit être justifiée en fonction de la situation de l'étudiant (contrat de travail, livret de famille, certificat médical, certificat de scolarité d'une autre formation...).

Les épreuves de contrôles continus sont remplacées par des examens terminaux à la fin du semestre. Les cours magistraux sont validés de la même manière que pour les étudiants assidus, lors des sessions d'examens terminaux.

Les DA doivent impérativement prendre contact dès les premières semaines d'enseignement avec chaque enseignant de TD et TP afin de demander la bibliographie, les photocopiés éventuels et afin de prendre connaissance des modalités de validation spécifiques. Les contenus de cours ne sont pas fournis par les enseignants et sont à récupérer auprès des étudiants appartenant au même groupe de TD.

Les demandes pour le premier semestre (étudiants inscrits uniquement) sont à effectuer via l'application SURF sur l'Intranet jusqu'à fin septembre/début octobre (**Attention : voir dates précises sur votre Intranet en début d'année**).

Pour le second semestre, la demande se fait du **1<sup>er</sup> au 30 janvier**.

Pour les conditions de validation (régime spécial et DA), se reporter au chapitre 6 intitulé « validation, contrôle des connaissances ».

**ATTENTION** : dans l'attente de la réponse définitive de votre demande de DA, il vous est fortement recommandé d'aller en TD et de vous présenter aux éventuels contrôles continus (CC). **Si votre demande de DA est refusée et que vous ne vous êtes pas présenté aux CC, aucune épreuve de rattrapage ne pourra vous être proposée.**

## **OBTENTION D'UNE BOURSE**

Des aides sociales peuvent vous être attribuées sous forme de bourse et/ou d'aide au logement, sur critères sociaux. Dans tous les cas, se renseigner auprès du CROUS pour en faire la demande **(du 15 janvier au 31 mai)**

Les boursiers doivent être présents à tous les cours et examens (sauf en cas d'accord de dispenses d'assiduité). En cas d'absence, un justificatif doit obligatoirement être fourni soit au secrétariat pédagogique pour les cours et les contrôles continus, soit à la scolarité pour les examens finaux.

Le non respect de l'obligation de présence aux cours et aux examens entraîne le reversement des sommes perçues.

En cas de non progression d'études, une bourse de cycle peut être attribuée sur critères universitaires : assiduité, présence aux examens, ECTS (s'adresser au CROUS). Un maintien de bourse est envisagé pour les cas médicaux ou sociaux (s'adresser au CROUS)

Les boursiers sont exonérés des frais d'inscription **et de la CVEC de 90 euros**. Si vous avez réglé les frais d'inscription ou effectué un premier versement (parce que vous n'aviez pas reçu votre notification de bourse par exemple), vous pouvez demander le remboursement des sommes versées. **Le remboursement n'est pas automatique** : il est impératif d'en faire la demande auprès de la scolarité LLSHS en présentant votre avis de notification de bourse.

Pour toute information concernant votre situation de boursier (conséquence d'une absence à un examen, etc.), vous devez contacter le service des bourses de la scolarité.

L'Université de Nantes a co-signé la charte internationale des « *Campus Responsables* » pour souligner son engagement dans le domaine du Développement Durable. Ainsi, elle a établi un planning responsable pour le 21<sup>ème</sup> siècle (appelé *Agenda 21*).

Nantes Métropole, le CROUS, VéloCampus et diverses associations étudiantes - ainsi que la Faculté de Psychologie - participent activement à un ensemble d'interventions pédagogiques, d'animations et de mise en place de dispositifs et de moyens concrets pour vivre ce lieu d'études de manière responsable : surveiller sa consommation d'eau et d'électricité, participer au tri (poubelles jaunes et bleues, récupérateurs de cartouches, conteneurs à papier), fermer les portes en période de chauffage, participer à la propreté des couloirs et des salles pour diminuer l'utilisation de détergents, imprimer en recto-verso et favoriser les documents électroniques ... ne sont que quelques exemples de ce que *chacun* peut apporter pour rejoindre cette démarche.

Vivre pleinement son campus et travailler de manière responsable, sans se priver de ce qui est essentiel, voilà notre challenge pour l'avenir.

### Liens utiles :

Venir à la fac en tram ou en bus sans embouteillage, c'est possible :

<https://www.tan.fr>

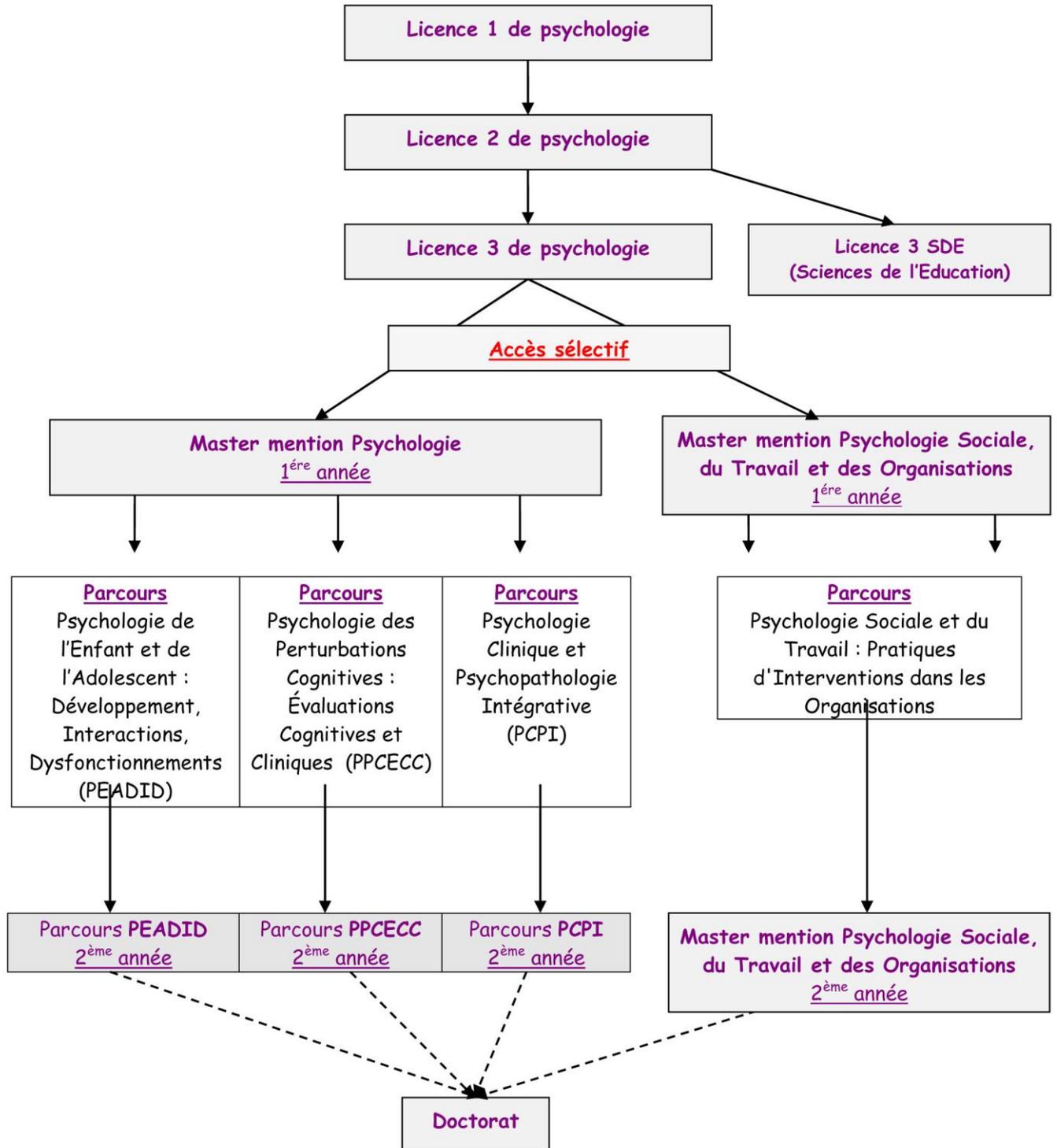
Disposer d'un vélo *VéloCampus* pendant toute l'année universitaire, c'est facile :

<http://velocampus.net>

# La Faculté de psychologie

## CURSUS Sciences humaines et sociales, mention psychologie

La Faculté de psychologie assure l'intégralité du cursus d'enseignement et de recherche en psychologie : le système LMD (Licence, Master, Doctorat).



**Adresse de la Faculté**

---

Faculté des Lettres et Sciences Humaines  
Faculté de Psychologie  
Chemin de la censive du Tertre  
B.P. 81227  
44312 NANTES Cedex 3

**Directeur de la Faculté**

---

André NDOBO  
Bureau 152 - 02.53.52.26.14

**Directrice adjointe de la Faculté**

---

Leslie DE BONT  
Bureau 149 - 02.53.52.26.02

**Responsable administrative**

---

Corinne VILLATE  
Bureau 158 - 02.53.52.26.48

**Secrétariat de la Faculté**

---

Fabienne JUNIN  
Bureau 155 - 02.53.52.26.49

**Licence 1 de psychologie**

---

**Secrétariat L1 :** Stéphanie ENO-FRANCOIS  
Bureau 156 - 02.53.52.26.04  
Email : [Stephanie.Eno-Francois@univ-nantes.fr](mailto:Stephanie.Eno-Francois@univ-nantes.fr)

**Responsabilité pédagogique :** Yvonnick CHERAUD  
UFR des sciences et des techniques  
Tél. : 02.51.12.56.35  
Email : [yvonnick.cheraud@univ-nantes.fr](mailto:yvonnick.cheraud@univ-nantes.fr)

**Président de jury :** Abdenbi ZITI  
Bureau 124 - 02.53.52.26.28  
Email : [abdendi.ziti@univ-nantes.fr](mailto:abdendi.ziti@univ-nantes.fr)

**Enseignants**

---

Les coordonnées des enseignants sont indiquées en fin de livret.

### **1- La Bibliothèque Universitaire (B.U.)**

La B.U. offre en consultation sur place et en prêt tous les ouvrages et périodiques nécessaires à la Licence en Psychologie.

Pour faciliter vos exposés et vos recherches, la BU Lettres - Sciences humaines propose des ateliers sur les bases de données bibliographiques dans les différentes disciplines de Lettres Sciences-Humaines (Europresse, Psycinfo, MLA....), des ateliers pour réaliser votre bibliographie (Zotero) ou pour mettre en place une veille sur votre sujet de recherche (Inoreader, Twitter) ou encore pour la mise en page de votre mémoire. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec un bibliothécaire pour une aide personnalisée sur toute question d'ordre documentaire. Pour plus d'informations, consulter la page Madoc de la BU "l'ABC de la recherche documentaire"

Pour plus de renseignements, écrivez à [bu-formationlet@univ-nantes.fr](mailto:bu-formationlet@univ-nantes.fr)

### **2- La Bibliothèque Spécialisée (B.S.) de psychologie : 02.53.52.26.19**

**Gestion scientifique et administrative : Mme Solène MAINTEROT**

assistée par **M. Anouar KHOMSI**

La BS offre des documents supplémentaires (du lundi après-midi au vendredi midi) consultables pour les L1 et L2. Le prêt d'ouvrages est possible à partir de la L3 seulement. L'inscription est la même pour la BU et la BS, le catalogue informatisé est commun.

La BS vous propose :

- des manuels pédagogiques
- des dictionnaires
- des ouvrages scientifiques en psychologie
- des revues de psychologie (en consultation sur place)
- des tests (en consultation sur place, un catalogue des tests, avec la notice descriptive de chaque test permet de prendre connaissance des tests disponibles).

Pour la Recherche documentaire, la BS met à disposition des lecteurs :

- des postes équipés du catalogue local (BU et Bibliothèques associées),
- des postes équipés pour la recherche documentaire sur les bases de données bibliographiques.

Si vous souhaitez bénéficier d'une formation à la recherche documentaire en psychologie, vous pouvez demander un rendez-vous auprès de Mme Mainterot, responsable de la BS. Elle vous présentera l'ensemble des bases de données bibliographiques utiles ainsi qu'une méthodologie de travail pour la recherche documentaire en psychologie.

Sur le site WEB de la Faculté de psychologie, l'onglet « Bibliothèques » est un lien vers la page de la bibliothèque de psychologie, page sur laquelle vous trouverez différentes informations.

## MESSAGERIE & INTRANET

### Site Web de la Faculté :

Un site Web regroupant de nombreuses informations (administratives, pédagogiques, recherche) est à la disposition des étudiants via le lien suivant : <http://www.psychologie.univ-nantes.fr/>

### Adresse électronique :

Une adresse e-mail est délivrée à chaque étudiant lors de son inscription administrative. Elle a pour forme : [prenom.nom@etu.univ-nantes.fr](mailto:prenom.nom@etu.univ-nantes.fr)  
Le mot de passe fourni à l'inscription doit être modifié dès la première connexion. **Il doit être changé tous les 6 mois** (un message prévient de l'obligation de modifier ce mot de passe **sinon la boîte mail et l'Intranet sont bloqués**).

Cette adresse doit être **consultée très régulièrement**. En effet, certaines informations, notamment pédagogiques, ne sont transmises que par cette voie. Il est donc indispensable de relever régulièrement le courrier correspondant à cette adresse institutionnelle.

### Attention :

**Les échanges par mail avec les enseignants ne se font qu'avec les adresses universitaires.**

### Intranet :

Un accès intranet propose différents webservices (forum, webmail, inscription au sport, madoc, etc.).

### Madoc :

C'est une plateforme d'enseignement de l'université de Nantes. Elle permet aux enseignants de déposer des documents pédagogiques et d'envoyer des mails collectifs aux étudiants. Il est important que les étudiants se connectent régulièrement sur Madoc afin de bénéficier de ces documents pédagogiques.

# Les enseignements

## ORGANISATION

La **présence** aux Cours Magistraux (CM) est demandée.

La présence aux Travaux Dirigés (TD) est **obligatoire** sauf pour les DA.

### Enseignements et travail personnel à l'université :

La licence offre, évidemment, une formation générale et fondamentale. Au cours de cette première année, les deux semestres sont conçus de façon comparable et doivent vous apporter des connaissances de base dans le domaine de la psychologie. Vous aurez en moyenne 18 heures de cours par semaine, auxquelles s'ajoute un volume au moins équivalent de temps de travail personnel. Le travail à l'université nécessite des lectures en plus des enseignements dispensés : l'enseignement « Méthodologie du Travail Universitaire » au premier semestre de la L1 a pour but de vous familiariser avec ce type de travail, en vous apprenant notamment à utiliser les bibliographies qui sont fournies pour chaque enseignement.

### Changement de groupe :

Le changement de groupe de TD reste **exceptionnel**. Il peut être accepté soit pour un impératif par exemple professionnel (justificatif obligatoire), soit par permutation. Il est **toujours visé par le secrétariat Licence**. Toute demande doit être déposée avant le **24 septembre**.

### Evaluation des enseignements :

A l'issue de chaque semestre universitaire, un questionnaire en ligne est proposé aux étudiants (par le biais de courriels envoyés sur les boîtes mail universitaires) afin qu'ils puissent exprimer et transmettre à l'équipe pédagogique, leurs avis sur les enseignements reçus. Le questionnaire est anonyme et la confidentialité des réponses est assurée. Les résultats sont ensuite synthétisés et restitués aux enseignants. Il s'agit donc d'un outil visant à favoriser les échanges entre étudiants et enseignants afin d'améliorer la qualité de l'enseignement. L'efficacité de ce dispositif repose sur l'importance de vos contributions. Merci donc d'avance pour votre participation !

## SPECIALISATION PROGRESSIVE

La première année de psychologie est organisée selon le principe de la spécialisation progressive.

Les étudiants suivront un enseignement " majeur " de psychologie qui sera complété par une découverte.

Depuis longtemps, les activités et la conduite humaine ont donné lieu à des descriptions et réflexions d'ordre littéraire et philosophique. Celles-ci font partie de la culture générale acquise, entre autres, dans le cadre de l'enseignement secondaire.

La Psychologie, comme science enseignée à l'université, s'appuie essentiellement sur un ensemble de disciplines et de spécialités qui se sont développées au XXe siècle. Ces disciplines forment un ensemble riche et diversifié qui compose la culture de base dont l'acquisition est le schéma directeur des enseignements du premier cycle des études de Psychologie.

## MAQUETTE PEDAGOGIQUE

Le tableau suivant présente les enseignements par semestre, vous y trouverez :

- le nom des Unités d'Enseignements (UE)
- les coefficients par UE
- les intitulés des Eléments Constitutifs (EC)
- le nombre d'heures de CM et TD par EC par semestre
- les ECTS par UE.
- Les codes des EC vous permettant d'accéder aux supports déposés sur MADOC

| SEMESTRE 1   |                                       | CM        | TD        | TP        | Coeff.        | ECTS        | CODES        |               |
|--|---------------------------------------|-----------|-----------|-----------|---------------|-------------|--------------|---------------|
| <b>HPS1-1</b><br><b>Majeure</b><br><b>Psychologie 1</b>        | <b>Majeure Psychologie 1</b>          |           |           |           |               | <b>20</b>   | <b>20</b>    | <b>HPS1-1</b> |
|  | Psychologie Clinique                  | 18        | 12        |           |               | 5           |              | HPS1-11       |
|  | Psychologie Cognitive                 | 18        | 12        |           |               | 5           |              | HPS1-12       |
|  | Psychologie Développement             | 18        | 12        |           |               | 5           |              | HPS1-13       |
|  | Psychologie Sociale                   | 18        | 12        |           |               | 5           |              | HPS1-14       |
| <b>HPS1-2</b><br><b>Psychophysiologie</b>                      | <b>Psychophysiologie</b>              | 18        | 18        |           |               | <b>5</b>    | <b>5</b>     | HPS1-21       |
| <b>HPS1-5</b><br><b>Découvertes</b><br>(1 découverte au choix) | <b>Découvertes</b>                    |           |           |           |               | <b>2</b>    | <b>2</b>     | <b>HPS1-5</b> |
|  | Sociologie des activités corporelles  | 12        |           |           |               |             |              | HPS1-5A       |
|  | Activité physique, santé et bien-être | 12        |           |           |               |             |              | HPS1-5B       |
|  | Introduction aux neurosciences        | 12        |           |           |               |             |              | HPS1-5C       |
|  | Pratique sportive                     |           | 18        |           |               |             |              | HPS1-5D       |
| <b>HPS1-4</b><br><b>Outils 1</b>                               | <b>Outils 1</b>                       |           |           |           |               | <b>3</b>    | <b>3</b>     | <b>HPS1-4</b> |
|  | Anglais                               |           | 15        |           |               | 2           |              | HPS1-41       |
|  | Méthodologie du Travail Universitaire |           | 12        |           |               | 1           |              | HPS1-42       |
| <b>SEMESTRE 2</b>  |                                       | <b>CM</b> | <b>TD</b> | <b>TP</b> | <b>Coeff.</b> | <b>ECTS</b> | <b>CODES</b> |               |
| <b>HPS2-1</b><br><b>Majeure</b><br><b>Psychologie 2</b>        | <b>Majeure Psychologie 2</b>          |           |           |           |               | <b>20</b>   | <b>20</b>    | <b>HPS2-1</b> |
|  | Psychologie Clinique                  | 18        | 18        |           |               | 5           |              | HPS2-11       |
|  | Psychologie Cognitive                 | 18        | 18        |           |               | 5           |              | HPS2-12       |
|  | Psychologie du Développement          | 18        | 18        |           |               | 5           |              | HPS2-13       |
|  | Psychologie Sociale                   | 18        | 18        |           |               | 5           |              | HPS2-14       |
| <b>HPS2-4</b><br><b>Découvertes</b><br>(1 découverte au choix) | <b>Découvertes</b>                    |           |           |           |               | <b>2</b>    | <b>2</b>     | <b>HPS2-4</b> |
|  | Sociologie des activités corporelles  | 12        |           |           |               |             |              | HPS2-4A       |
|  | Activité physique, santé et bien-être | 12        |           |           |               |             |              | HPS2-4B       |
|  | Introduction aux neurosciences        | 12        |           |           |               |             |              | HPS2-4C       |
|  | Pratique sportive                     |           | 18        |           |               |             |              | HPS2-4D       |
| <b>HPS2-3</b><br><b>Outils 2</b>                               | <b>Outils 2</b>                       |           |           |           |               | <b>8</b>    | <b>8</b>     | <b>HPS2-3</b> |
|  | Anglais                               |           | 15        |           |               | 3           |              | HPS2-31       |
|  | Statistiques                          |           | 18        |           |               | 3           |              | HPS2-32       |
|  | Ouverture professionnelle 1           |           | 12        |           |               | 2           |              | HPS2-33       |

# PROGRAMME PEDAGOGIQUE

## SEMESTRE 1

HPS1-1

Semestre 1

---

Majeure Psychologie 1

### HPS1-11 PSYCHOLOGIE CLINIQUE

D. ROMMEL & M. LE BORGNE

#### **Objectifs pédagogiques :**

Développer les savoirs-théoriques quant à l'histoire de la psychologie clinique, ses multiples définitions et les outils du psychologue clinicien.

#### **Contenu :**

Cet enseignement propose un panorama global et introductif de la psychologie clinique. Nous travaillerons tout d'abord autour d'aspects historiques et épistémologiques, avant de nous centrer sur les spécificités du métier de psychologue clinicien. Nous aborderons les outils et les techniques dont ce dernier dispose, en particulier l'observation et l'entretien clinique.

#### **Bibliographie :**

Bioy A., & Fouques D. (2012). *Psychologie clinique et psychopathologie*. Paris : Dunod.  
Bouvet, C., & Boudoukha, A. H. (2014) *22 grandes notions de psychologie clinique et de psychopathologie*. Paris : Dunod.

*Une bibliographie complémentaire sera communiquée en cours.*

*Cette bibliographie complémentaire fait partie intégrante du programme et pourra faire l'objet de l'évaluation en fin de semestre.*

**HPS1-12 PSYCHOLOGIE COGNITIVE**  
**APPROCHES GÉNÉRALE ET DIFFÉRENTIELLE**  
Y. CORSON, A. ZITI & C. EVRARD

**Contenu :**

Trois enseignants interviennent dans ce cours (soit 6h CM par enseignant)

\* Introduction à la **psychologie cognitive**, aspects historiques, épistémologiques et méthodologiques.

\* Est abordé en première partie l'objet d'étude de la **psychologie différentielle**. Nous retiendrons essentiellement l'intelligence et la personnalité. La deuxième partie sera consacrée aux méthodes et instruments de l'approche différentielle. Une attention particulière sera accordée aux tests psychologiques.

\* Introduction à la neuropsychologie : principaux contextes d'intervention, survol des grands syndromes neuropsychologiques, liens entre neuropsychologie et psychologie cognitive et clinique.

**Bibliographie :**

Fortin, C., & Rousseau, R. (1990). *Psychologie cognitive : Une approche du traitement de l'information*. Presse Universitaire du Québec.

**HPS1-13 PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT**

I. CAPPONI & J.H. GUIGNARD

**Objectifs pédagogiques :**

Cette introduction à la Psychologie du développement permet de se familiariser aux notions clés de la spécialité.

**Contenu :**

- Objet, méthodes et premières approches théoriques de la psychologie du développement (béhaviorisme, maturationnisme et constructivisme), en outre l'évolution des pensées et savoirs sur l'enfance au cours des siècles sera abordée.
- Théorie de Piaget (illustration de l'approche constructiviste) et l'approche socioconstructiviste (Vygotsky et autres auteurs)

**Bibliographie :**

Bideaud, J., Houdé, O., & Pédinelli, J.L. (2004). *L'Homme en développement*. Paris : Presses Universitaires de France.

Houdé, O. (2004). *La Psychologie de l'enfant*. Paris : Presses Universitaires de France (collection Que Sais-Je ?)

Huteau, M. (2006). Hérité et milieu. In M. Huteau, *Psychologie différentielle. Cours et exercices* (3<sup>ème</sup> édition). Paris : Dunod.

LeHalle, H., & Mellier, D. (2001). *Psychologie du Développement*. Paris : Dunod.

Tran-Thong (1992). *Stades et concept de stade de développement de l'enfant dans la psychologie contemporaine* (11<sup>e</sup> tirage). Paris : J. Vrin.

## **HPS1-14 PSYCHOLOGIE SOCIALE**

A. NDOBO & O. NAVARRO

### **Objectifs pédagogiques :**

Introduction aux bases conceptuelles et méthodologiques en psychologie sociale, avec un temps fort autour de la question générique de l'influence sociale.

### **Contenu :**

Que se passe-t-il lorsque nous sommes en groupe ?

A partir de quand parlons-nous de groupe ?

Après une introduction générale sur la psychologie sociale, son histoire, sa spécificité et ses méthodes, le cours se centrera sur l'articulation entre l'individu et le groupe. Il abordera ensuite les différents aspects de l'influence sociale : normalisation, conformisme, soumission à l'autorité et innovation.

Les Travaux Dirigés seront des applications des concepts développés en cours. Une attention particulière sera portée sur des exemples et des illustrations renvoyant à la vie quotidienne.

### **Bibliographie :**

Buègue, L., & Desrichard, O. (2013). *Traité de Psychologie sociale*. Bruxelles : De Boeck.

Leyens, J.P., & Yzerbyt, V. (1997). *Psychologie sociale*. Paris : Mardaga.

Moscovici, S. (2003). *Psychologie sociale*. Paris : Presses Universitaires de France.

Roussiau, N. (2000). *Psychologie sociale*. Paris : In Press.

*Une bibliographie complémentaire sera communiquée en cours.*

---

**HPS1-21 PSYCHOPHYSIOLOGIE****Y. CHERAUD****Objectifs :**

Ce cours introductif situe la Psychophysiologie en tant que discipline fondamentale dans le champ de la Psychologie. Pour l'étudiant qui s'engage dans des études de Psychologie il s'agit d'appréhender l'homme en tant qu'unité psychobiologique et de cerner l'importance des relations corps, esprit, cerveau. L'objectif est de comprendre comment notre corps « biologique » influence nos comportements et notre cognition et comment en retour le comportement et la cognition agissent sur les systèmes somatiques. De nombreuses disciplines participent à cette recherche. Elles s'intègrent dans le champ très productif des sciences cognitives contemporaines et des Neurosciences. Elles nous aident à comprendre comment nous nous développons, nous apprenons, pourquoi les perturbations cérébrales peuvent être à l'origine de troubles du comportement, d'affections mentales...

**Contenu :****CM : Y. Chéraud**

Introduction générale

I- Fonctionnement Cérébral et Apprentissage

II- Voir, Ecouter, Sentir ... Et Interpréter !

III- Histoire et Techniques des Neurosciences

IV- Introduction à la Psychophysiologie des Emotions et du Stress

**TD : A. Ejlassi**

Ils permettront d'acquérir les notions de bases en biologie afin de comprendre le fonctionnement de l'organisme humain.

**Bibliographie spécifique :**

Introduction biologique à la Psychologie- G Apicella et al.- Editions Bréal

Biologie pour Psychologues - J Jolly et al.- Dunod -2<sup>ème</sup> édition 2002

---

## Découvertes (1 découverte au choix)

### **SOCIOLOGIE DES ACTIVITES CORPORELLES - CM**

F. POTIER

Contenu à définir

### **ACTIVITE PHYSIQUE, SANTE, ET BIEN-ETRE - CM**

T. DESCHAMPS

#### **1- Objectifs - Problématiques**

De très nombreux travaux scientifiques démontrent que l'activité physique ou sportive est un déterminant majeur de l'état de santé des individus et des populations à tous les âges de la vie.

Déterminée par des facteurs individuels, sociaux et environnementaux, et même d'intensité modérée, la pratique régulière diminue la mortalité, augmente la qualité de vie et prévient les principales pathologies chroniques (cancer, maladies cardiovasculaires, diabète, ostéoporose et maladies ostéoarticulaires). Elle aide au contrôle du poids corporel, est associée à une amélioration de la santé mentale (en réduisant l'anxiété et la dépression), permet une croissance harmonieuse de l'enfant et de l'adolescent et le maintien de l'autonomie des personnes âgées.

L'activité physique régulière est aussi un élément majeur du traitement des principales pathologies chroniques (cardiopathies ischémiques, bronchopathies chroniques obstructives, obésité et diabète de type 2) et participe à la prise en charge thérapeutique d'autres maladies (ostéoarticulaires ou neurologiques dégénératives).

Dans ce cadre, une plus grande connaissance des comportements favorables à la santé n'est pas sans interroger les questions de l'éducation à la santé, et de la construction de relation de plaisir aux activités physiques et sportives, comme des acquisitions fondamentales au bien-être, bien-vivre et bien-vieillir.

#### **2- Thèmes abordés**

Activité physique et santé : Les bienfaits de l'activité physique sur notre santé physiologique (réduction du risque des maladies cardiovasculaires, cancers, diabète...) et notre santé psychologique (réduction de l'anxiété, renforcement de l'estime de soi...).

Sommes-nous en bonne santé parce que nous pratiquons une activité physique ou devons-nous pratiquer pour adopter des comportements de bonne santé ?

Activité physique et éducation : Pourquoi et comment éduquer à la santé par les activités physiques ? Pratiquer, bouger, se dépenser favorisent-ils nos apprentissages

quotidiens et/ou scolaires, à commencer par apprendre à lire, écrire et compter ?  
Quelles relations entre activité physique et cognition des enfants aux personnes âgées ?

### **3- Evaluation**

Examen terminal d'une durée d'1 heure (coefficient : 2)

### **4- Bibliographie essentielle**

Inserm (dir.) (Expertise collective) (2008). *Activité physique : contextes et effets sur la santé*. Paris : Les éditions Inserm, 832 pages.

Marin, L, & Danion, F. (2016). *Neurosciences comportementales : contrôle du mouvement et apprentissage moteur*. Coll. « Objectif STAPS », Paris : Ellipses.

## **INTRODUCTION AUX NEUROSCIENCES - CM**

G. BOUCHER, C. HUCHET & Y. CHERAUD

De l'ensemble du fonctionnement du corps humain, le cerveau reste le grand inconnu. Cette « machine cérébrale » merveilleuse qui consomme près de 25% de notre énergie, nous permet la perception de notre environnement et l'adaptation à ses changements. Il pense, il code, il décide, il apprend et il mémorise, il gère nos émotions et nos fonctions cognitives, il se trompe et il corrige... Le cerveau est une structure biologique qui suscite depuis longtemps l'intérêt de milliers de scientifiques et son fonctionnement reste finalement peu connu. Les neurosciences, disciplines dévouées à l'investigation des mystères du système nerveux, occupent aujourd'hui une place centrale dans les domaines de la biologie ou de la médecine mais aussi au sein de la société. Ce module sera pour l'étudiant l'occasion de découvrir le cerveau autour de trois axes : de l'historique des neurosciences au développement du cerveau, le cerveau « pensant » et ses fonctions supérieures, enfin le cerveau de l'homme de demain, connecté et peut être même augmenté et/ou virtuel. Ce module « Introduction aux neurosciences » se veut être un regard curieux et original sur notre cerveau d'hier, celui d'aujourd'hui et peut être celui de demain.

## **PRATIQUE SPORTIVES - TD**

***Noms des intervenants : Voir présentation APSA***

### **Objectifs pédagogiques :**

**Dans une alternance Théorie/pratique, permettre aux étudiants d'accéder à une connaissance approfondie d'une activité physique, sportive, artistique et de bien être.**

- Favoriser une réelle transformation des compétences motrices, individuelles et

collectives, dans une activité sportive, sans pré-requis de niveau de pratique (pratique tous niveaux).

- Accéder à une approche théorique permettant une compréhension de l'activité choisie selon trois grands domaines : socio-historique et culturel, technique, psychopédagogique.
- La pratique sera évaluée en contrôle en cours de formation et en contrôle final en fin de séquence (**12 séances de 1h30**). La théorie sera évaluée sous la forme d'un écrit au moment des partiels.

**Conditions d'assiduité : présence obligatoire, contrôlée à chaque cours.**

**Les dispensés d'assiduité (DA)** accéderont à l'épreuve écrite au même titre que les autres au moment des partiels.

**Un étudiant dispensé de pratique** est tenu d'assister au cours (sauf impossibilité majeure). L'enseignant prendra en compte la nature et la durée de la dispense pour proposer une participation adaptée (sans pratique physique proprement dite).

**Cycle de conférences** : voir présentation du STAPS

**Programme - Contenu des activités** : **12 séances de 1h30**.

**8 activités proposées** :

**Contenu des enseignements** :

**Evaluation** :

## **BASKET BALL**

## **GESTION DU STRESS**

## **ESCALADE**

### **OBJECTIFS**

Cette activité représente une pratique souvent entièrement nouvelle pour les étudiants.

Proposant un milieu relativement « troublant » mais toujours sécurisé, cette activité permet de développer :

- L'estime de soi et le contrôle de ses émotions.
- Le sens des responsabilités, dans la gestion partagée de la sécurité.

- Une gestuelle transformée et adaptée aux nécessités de la voie d'escalade (trajet, hauteur, verticalité, longueur...), et faisant appel à l'ensemble des qualités physiques et psychiques du pratiquant.

## CONTENUS

### Pratique : 4 thèmes.

1. Connaître et maîtriser les différentes modalités de gestion de la sécurité : de la « moulinette » jusqu'à l'escalade en tête. D'autres manipulations en coopération avec son partenaire pourront être envisagées.
2. S'adapter à différents reliefs : dalles, dévers, dièdres, surplombs...
3. Comprendre et résoudre les différents problèmes que pose une voie d'escalade : techniques, énergétiques, gestuels et psychoaffectifs.
4. L'engagement du grimpeur dans la voie ou comment gérer ses émotions.

### Théorique : 3 thèmes.

1. Approche historique et culturelle de l'escalade : « l'escalade envie de jeu et enjeu de vie »
2. Connaissances sur l'activité du grimpeur : à partir des conduites typiques mises en valeur en TP, il s'agira de repérer les principaux axes de transformations et les solutions motrices à construire pour conduire un déplacement efficace, économique et pertinent au regard des contraintes du milieu.
3. Approche des facteurs de la Motricité en escalade et de la Gestion du risque : le risque partagé et assumé à deux (le grimpeur et l'assureur) et les exigences des modalités les plus courantes en escalade : la « moulinette » et l'escalade « en tête ». Connaissance théoriques et analyse de l'activité du grimpeur dans sa confrontation à une voie d'escalade : ressources mobilisées, préparation, construction et réalisations des actions.

## EVALUATION

### PRATIQUE

En VOIE :

1. Contrôle en cours de formation sur les prestations réalisées lors des différentes séances pratiques : bloc, traversées, gestion de la sécurité, escalade dans différentes « situations problèmes ».
2. Escalade Finale « en tête », évaluée selon la difficulté de la voie et sur la qualité des adaptations réalisées.

### THÉORIQUE

Un écrit d'une heure portant sur trois questions : chacune des questions portera sur les trois thèmes étudiés en TD et pourra s'appuyer sur des articles proposés aux étudiants.

## SELF DEFENSE

### OBJECTIFS

Cette pratique physique, largement inspirée des arts martiaux japonais tels que le Ju Jitsu et le Judo, offre la possibilité d'acquérir des outils techniques pour se défendre face à différents types d'agression (coup de poing, de pied, saisie avant ou arrière, coup de matraque ou de couteau).

Au-delà des techniques, c'est un véritable état d'esprit qui est développé, autour du contrôle de soi, de la recherche de l'utilisation optimale des énergies et du respect.

## **CONTENUS**

### **PRACTIQUE :**

Acquérir des savoirs faire fondamentaux autour de la sécurité (savoir chuter, savoir projeter, savoir frapper/toucher, savoir contraindre un adversaire à l'abandon) pour progresser dans le respect de sa propre intégrité physique et celle de son partenaire/adversaire.

Acquérir et systématiser des schémas de défense face à diverses agressions dans un rapport de coopération (duo system) avec l'intention d'obtenir un maximum d'efficacité en dépensant le minimum d'énergie.

Mettre en œuvre et maîtriser des techniques d'atemi (coup de pied ou de poing), de projections et de contrôles au sol dans un rapport d'opposition régulée

Contrôler son corps et ses émotions dans un rapport d'opposition pour ressortir indemne de l'affrontement

### **THEORIQUE :**

Approche historique et culturelle des arts martiaux.

Connaissances juridiques sur la notion de légitime défense.

Connaissances bio mécaniques sur les différentes techniques réalisées afin d'optimiser l'efficacité de celles-ci.

Connaissances réglementaires sur l'orientation sportive de l'art martial Ju Jitsu.

## **EVALUATION**

Les combattants devront présenter dans une relation de coopération des schémas de défense face à 5 agressions. Ils seront évalués sur leurs capacités à chuter correctement, apporter une réponse logique à l'agression (dans le sens de la moindre résistance...), à maîtriser les techniques retenues (placement, déséquilibre, contrôle, fluidité).

Les combattants devront également démontrer leur capacité à mettre en œuvre les techniques acquises tout au long du cycle dans un rapport d'opposition régulée Ils seront évalués sur le contrôle, la qualité et la variété de réalisation des techniques et l'adaptation entre les techniques et la situation dans laquelle elles sont tentées.

Ces deux évaluations en cours de formation représentent 2/3 de la note globale

Les étudiants seront également évalués lors d'un contrôle terminal écrit qui représente 1/3 de la note globale, sur la base des réponses apportées à trois questions (analyse de texte, connaissance de l'activité, analyse de comportement).

## **BOXE FRANCAISE**

### **OBJECTIFS**

La Savate Boxe Française est une activité d'opposition qui met en jeu l'aspect affectif et émotionnel du pratiquant.

Cette activité permet de développer :

- La confiance en soi, en l'autre et le contrôle de ses émotions.
- Le respect des règles (activité très codifiée), de l'engagement physique, de l'arbitre et du juge.
- Une réflexion sur sa propre pratique afin de pouvoir proposer un projet de boxe adapté à l'adversaire.

## CONTENUS

### PRATIQUE :

5. Connaître et maîtriser les armes principales d'attaque (fouetté, chassés et direct) et de défense (parades).
6. Dissocier les membres supérieurs et inférieurs et apprécier les différentes distances d'affrontement (code de la SBF).
7. Se déplacer pour se placer à distance de touche.
8. S'engager dans les rôles sociaux (juge et arbitre).
9. S'engager dans l'opposition en ASSAUT en acceptant de toucher et d'être touché.

THEORIE: 3 thèmes.

4. Approche historique de la Savate Boxe Française.
5. Approche de la gestion de l'incertitude et du traitement de l'information en SBF.
6. Examen de la SBF par son code (cibles, armes, trajectoires, règles spécifiques...).

## EVALUATION

### PRATIQUE

En ASSAUT :

3. Contrôle en cours de formation pour la partie PERFORMANCE : assauts réalisés en groupe de travail contre des adversaires différents.
4. Contrôle Terminal pour la partie technique, l'engagement dans l'opposition et la gestion de ses émotions.
5. Contrôle Terminal pour le rôle de Juge.

### THÉORIQUE

Un écrit d'une heure portant sur trois questions : chacune des questions portera sur les trois thèmes étudiés en TD et pourra s'appuyer sur des articles proposés aux étudiants.

## AVIRON

### OBJECTIFS

Pré-requis : SAVOIR NAGER

A partir de l'activité aviron, développer chez les étudiants (tes), à travers l'acquisition de compétences individuelles et collectives, leur capacité d'investissement et de progrès, leur capacité de travail en équipe.

- Leur faire ressentir les notions d'équilibre et de glisse sur l'eau.

- Les amener à prendre conscience de la nécessité de santé et de bien être au travers de la pratique de l'aviron.

## **CONTENUS**

Pratique : Domaine de compétences identifiables

1. Travail d'équipe
2. Coordination générale et équilibre en mouvement
3. prise de responsabilité, tolérance, respect des règles
4. Acquisition de la technique de propulsion sur embarcation individuelle d'initiation
5. Passage à des embarcations collectives en couple (deux avirons) et en pointe (un seul aviron).
6. Augmentation de la difficulté d'équilibre par l'utilisation d'embarcations plus étroites : passage en fin de cycle à des embarcations dites d'entraînement et de compétition.

Théorique : 3 thèmes.

7. Approche historique et culturelle de la pratique de l'Aviron.
8. Les différentes embarcations et leurs spécificités.
9. Approche des facteurs de la Motricité : Il s'agira de repérer et d'analyser les différentes solutions motrices à construire pour conduire un déplacement efficace (équilibre, direction, propulsion), économique et pertinent au regard des contraintes du milieu et du type d'épreuve (entre vitesse et endurance) : ressources mobilisées, préparation, construction et réalisations des actions.

## **EVALUATION**

### PRATIQUE

Evaluation basée sur : l'assiduité, le progrès, l'investissement dans l'activité, et un test de performance et de maîtrise (qualité techniques du rameur).

### THÉORIQUE

Un écrit d'une heure portant sur trois questions : chacune des questions portera sur les trois thèmes étudiés en TD et pourra s'appuyer sur des articles proposés aux étudiants.

## **DANSE CONTEMPORAINE**

## **OBJECTIFS**

Activité physique artistique, la danse contemporaine propose la mise en jeu d'un corps sensible et poétique, seul et à plusieurs, elle permet de développer :

- D'autres relations au corps, à soi et à l'autre favorisant l'estime de soi, la capacité d'écoute et le sens du jeu,
- Une gestuelle variée, créative et expressive, faisant appel à l'ensemble des qualités physiques et psychiques du pratiquant,
- Des repères sur le spectacle vivant et les problématiques de la composition pour affiner son regard, et composer avec d'autres.

## **CONTENUS**

Pratique : 4 thèmes.

10. Enrichir sa motricité : passer d'une gestuelle quotidienne à une gestuelle expressive

- Moduler les dynamiques du flux, jouer sur le tonus musculaire, la vitesse d'exécution et l'amplitude pour produire des accents, des effets et des états de corps variés.
  - Construire son équilibre dans les différents niveaux de l'espace, seul et avec d'autres, pour augmenter ses solutions de déplacements.
  - Dissocier et coordonner ses segments pour produire des formes lisibles et variées.
11. S'adapter à différentes modalités de pratique: mise en corps, improvisation, reproduction, composition, avec ou sans support musical...
  12. L'engagement du danseur pour entrer en relation avec d'autres danseurs, oser improviser et danser devant des spectateurs.
  13. Comprendre et résoudre les différents problèmes que pose l'improvisation et la composition : techniques, énergétiques, psychoaffectifs, rythmiques et de dramaturgie.

Théorique : 3 thèmes.

10. Approche historique et culturelle de la danse contemporaine: comprendre les enjeux et les évolutions de cette pratique artistique.
11. Connaissances sur l'activité du danseur : à partir des conduites typiques mises en valeur en TP, il s'agira de repérer les principaux axes de transformations et les solutions motrices à construire pour produire une gestuelle sensible, expressive afin créer des effets sur soi et les spectateurs.
12. Connaissance des principes du Laban Movement Analysis: pour affiner son regard, enrichir ses propositions de danseur et structurer l'activité de chorégraphe.

## **EVALUATION**

### PRATIQUE

6. Contrôle en cours de formation sur l'engagement continu dans le processus d'apprentissage,
7. Contrôle final sur la présentation en petit groupe d'une proposition chorégraphique élaborée par les étudiants.

### THÉORIQUE

Un écrit d'une heure portant sur les trois thèmes étudiés en TD et pouvant s'appuyer sur des articles proposés aux étudiants.

HPS1-4

Semestre 1

---

## Outils 1

### HPS1-41 ANGLAIS

L'objectif est de proposer aux étudiants un renforcement linguistique facilitant l'accès aux ouvrages et articles de psychologie écrits en anglais. Le TD propose un travail de compréhension de documents multimédia de vulgarisation de qualité (TED Talks ou podcasts issus de NPR par exemple) ainsi que d'articles rédigés par des universitaires (Laurence Masse et al, *Anglais pour Psychologues* par exemple), issus des quatre sous-

disciplines. Il sera accompagné d'un travail progressif d'acquisition du vocabulaire spécifique de la psychologie.

#### Bibliographie :

Bastounis, M. (2003), *Psychology in English*, Paris : Belin.

Frangi, A. (1999). *L'Anglais de la Psychologie en 1000 Mots*. Paris : Belin.

Masse L., (2011). *Anglais pour psychologues*. Paris : Dunod.

Myers, D. (2010). *Psychology*. New York : Worth Publishers.

Short, J. (2016), *English for Psychology: Course Book* (1<sup>st</sup> ed 2010). Reading: Garnet Education.

## **HPS1-42 METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE**

**TD (12h, Responsable : A. ZITI)**

### **Objectifs pédagogiques :**

Ces TD ont comme objectif de permettre aux étudiants d'aborder les études universitaires dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, différents aspects sont travaillés :

- L'aide au suivi des enseignements par le biais d'une présentation des informations relatives au cursus et à l'université,
- La recherche documentaire : recherche bibliographique, présentation et intérêt des normes bibliographiques ...
- L'apprentissage de techniques d'écrit : rédaction d'un dossier universitaire, résumés d'article, fiche de lecture, analyse critique de documents, exploitation d'informations sans les plagier...

Dans le cadre des TD de MTU, tous les étudiants de L1 doivent également effectuer un travail de remise à niveau et/ou de perfectionnement en orthographe et en grammaire sur la plate-forme du Projet Voltaire. L'utilisation de cette plateforme est évaluée et intégrée au contrôle continu de MTU. Le barème de notation ainsi que les dates limites de passation de l'évaluation sont disponibles sur Madoc.

Pour plus d'information sur la plate-forme:

<https://www.projet-voltaire.fr/presentation/>

**Contact :** Leslie de Bont (Enseignante référente) [leslie.debont@univ-nantes.fr](mailto:leslie.debont@univ-nantes.fr)

### **Références Bibliographiques :**

Piolat, A. & Vauclair, J. (2008). *Réussir son premier cycle en psycho*. Bruxelles : De Boeck.

Rusinek, S. & Rusinek, A. (2007). *Je réussis mes études de psychologie : de la première année au premier emploi*. Paris : Dunod.

---

Majeure Psychologie 2

**HPS2-11 PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PATHOLOGIQUE  
LES COURANTS DANS LA PSYCHOLOGIE CLINIQUE  
E. CHAUCHARD, M. LE BORGNE & D. ROMMEL**

**Objectifs pédagogiques :**

Développement des savoirs-théoriques quant aux différents courants constitutifs de la psychologie clinique.

**Contenu :**

L'objectif de cet enseignement est de présenter aux étudiants les grands courants utilisés en psychologie clinique. Dans ce cadre, les courants psychodynamique (Freud), humaniste-existential (Rogers, Maslow, Perls), cognitivo-comportemental (Skinner, Beck, Ellis) et systémique (Watzlawick, Palo Alto) seront abordés à travers leurs apports respectifs au développement de la psychologie clinique.

Les intérêts et limites de ces approches seront illustrés à l'aide d'exemples cliniques étudiés en TD et de textes.

**Bibliographie :**

- Beck, A.T. (1979). *Cognitive therapy of depression*. Guilford Press, New York.
- Freud, S., & Breuer, J. (1894). *Etudes sur l'hystérie*. PUF, Paris, 1976.
- Ionescu, S. (2005). *Quatorze approches de la psychopathologie*, Armand Colin, Paris.
- Pédinielli, J.L. (2005). *Introduction à la psychologie clinique*. Armand Colin, Paris.
- Richard, M. (1998). *Les courants de la psychologie*. Chronique Sociale, Bruxelles.
- Rogers, C. (1961). *Le développement de la personne*. Dunod, Paris.

*Une bibliographie complémentaire sera communiquée en cours.*

*Cette bibliographie complémentaire fait partie intégrante du programme et pourra faire l'objet de l'évaluation en fin de semestre.*

## **HPS2-12 PSYCHOLOGIE COGNITIVE** **PERCEPTION, ATTENTION ET APPRENTISSAGE**

J.P. BABIN, A.L. GILET & A. ZITI

### **Contenus pédagogiques :**

Trois enseignants interviennent dans ce cours (6 heures CM et 6 heures TD pour chaque thème).

\* Introduction à la perception. Perception de la forme dans la théorie de la Gestalt : les déterminants qui influencent la perception des formes. Les lois d'organisation perceptive. Les seuils perceptifs : définition, méthodes de mesure et méthodes de calcul des seuils.

\* Introduction à l'étude de l'attention : présentation des concepts fondamentaux (e.g., attention focalisée et attention divisée) et des principaux modèles théoriques.

\* Le conditionnement et l'apprentissage : notions et définitions des différentes formes de conditionnement. Du conditionnement classique à l'apprentissage cognitif.

### **Bibliographie :**

Maquestiaux, F. (2013). *Psychologie de l'attention*. Collection Ouvertures Psychologiques série LMD. Bruxelles : De Boeck Université.

Roulin, J-L. (dir.) (1998). *Psychologie cognitive*. Rosny-sous-Bois : Bréal (collection grand amphi : psychologie).

## **HPS2-13 PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT**

F. BACRO (10H) & F. ROLAND (8H)

### **Objectifs pédagogiques :**

Il s'agit de poursuivre la découverte des théories (Bruner, Wallon, Bowlby) et d'introduire des concepts et notions de la psychologie développementale contemporaine.

### **Contenu :**

Les cinq premiers CM sont consacrés à la question du rôle des relations sociales dans le développement de l'enfant à travers la théorie de Vygotski et les travaux de Bruner, la théorie de Wallon et la théorie de l'attachement (Bowlby, 1958). Les apports et limites de ces travaux seront examinés à la lumière des résultats d'études plus récentes en psychologie du développement.

Pour les quatre CM suivants : après avoir posé le cadre conceptuel d'une psychologie du développement contemporaine, plusieurs thèmes sont abordés dans leur dimension évolutive et concernent notamment : des éléments relatifs à la vie prénatale et au développement précoce, le tempérament, le développement émotionnel et le développement du langage.

### **Bibliographie :**

Cartron, A., & Winnykamen, F. (2004). *Les relations sociales chez l'enfant*. Paris : Armand Colin.

Chanquoy, L. & Negro, I. (2004). *Psychologie du développement*. Paris : Hachette.

Harris, M. & Butterworth, G. (2002). *Developmental psychology. A student's handbook*. Hove & NY : Psychology Press

Laval, V. (2002). *La psychologie du développement : modèles et méthodes*. Paris : Armand Colin.

Lemaire, P. (1999). *Psychologie cognitive*. Chapitre 9 : Eléments de développement cognitif : Eléments de développement de la mémoire. Bruxelles : De Boeck.

Slater, A. & Bremner, G. (Eds) (2011). *An introduction to developmental psychology*. 2<sup>nd</sup> ed. BPS & Blackwell Publishing Ltd.

Wallon, H. Voir numéro spécial de la revue *Enfance* : (1993). « Henri Wallon parmi nous » *Enfance*, Volume 45 (1).

Voir également les articles de la Revue *Enfance*, 2014, n°3, « Passé, présent, futur : Quel modèle de développement ? »

Outre ces références (et celles indiquées au 1<sup>er</sup> semestre), d'autres indications bibliographiques viendront s'insérer au fur et à mesure.

**Objectifs pédagogiques :**

Comment l'homme construit son identité et comment il constitue « sa » réalité, telles sont les questions qui seront abordées dans ce cours au travers de deux thématiques : L'identité et les Représentations sociales. En effet, leur étude est au cœur de la psychologie sociale en offrant un cadre d'analyse et d'interprétation qui permet de comprendre l'interaction entre le fonctionnement individuel du sujet et les conditions sociales dans lesquelles il évolue.

**Contenu :**

- Identité sociale :

Après un détour par l'ethnologie pour montrer la relativité de la notion, et une présentation des précurseurs, l'identité sera présentée selon les différents niveaux auxquels son étude peut renvoyer : intra-individuel (le soi comme concept), inter-individuel (l'identité dans l'interaction), inter-groupal (catégorisation sociale et stéréotypes) et idéologique (les stratégies et techniques identitaires).

- Représentations sociales :

Après un bref historique sur les origines de la notion, on présentera les caractéristiques fondamentales de la Représentation sociale en lien avec les notions connexes. Seront exposés ensuite les processus socio-cognitifs qui contribuent à la structuration et à la transformation des RS. De nombreux exemples serviront d'appui afin d'illustrer la variété des méthodes et des champs d'application.

**Bibliographie :**

**Représentations sociales**

Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses Universitaires de France (Chapitres 1, 2 et 3)

Doise, W., & Palmonari, A. (1986). *L'étude des représentations sociales*. Neuchâtel-Paris : Delachaux et Niestlé.

Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France.

Moliner, P., Rateau, P., & Cohen-Scali, V. (Eds.) (2002). *Les représentations sociales. Pratique des études de terrain*. Rennes : PUR.

Rateau, P., & Moliner, P. (Eds.). (2009). *Représentations sociales et processus sociocognitifs*. Rennes: PUR.

**Identité sociale :**

Baugnet, L. (1998). *L'identité sociale*. Paris Presses Universitaires de France (Coll. Les Topos).

Halpern, C., & Ruano-Borbalan, J.-C. (s/d) (2004). *Identité(s) : l'individu, le groupe, la société*. Auxerre : Editions Sciences humaines.

**Découvertes (1 découverte au choix)****SOCIOLOGIE DES ACTIVITES CORPORELLES - CM**

F. POTIER

Le contenu est le même que celui renseigné au premier semestre

**ACTIVITE PHYSIQUE, SANTE, ET BIEN-ETRE - CM**

T. DESCHAMPS

Le contenu est le même que celui renseigné au premier semestre

**INTRODUCTION AUX NEUROSCIENCES - CM**

G. BOUCHER, C. HUCHET &amp; Y. CHERAUD

Le contenu est le même que celui renseigné au premier semestre

**PRATIQUE SPORTIVE - TD**

Le contenu est le même que celui renseigné au premier semestre

**BASKET BALL**

Le contenu est le même que celui renseigné au premier semestre

**ESCALADE**

Le contenu est le même que celui renseigné au premier semestre

**SELF DEFENSE**

Le contenu est le même que celui renseigné au premier semestre

**BOXE FRANCAISE**

Le contenu est le même que celui renseigné au premier semestre

**AVIRON**

Le contenu est le même que celui renseigné au premier semestre

# BADMINTON

12 séances de 1h30 intégrant la pratique et les apports théoriques :

## OBJECTIFS

Cette activité permet de développer notamment :

- La mise en place d'un projet et d'une organisation individuelle ou à deux (avec répartition, préalable ou pas, des tâches et/ou des espaces).
- La capacité à jouer sans contrôle et à décider vite
- Une gestuelle spécifique et adaptée aux nécessités de recevoir et renvoyer le volant dans la même action brève (sauf service).
- L'anticipation/coïncidence du fait de la nécessité de se déplacer rapidement dans une structure espace/temps/événement fluctuante et de frapper le volant avec une raquette.

## CONTENUS

Pratique : 3 thèmes.

1. Elaborer un projet individuel ou collectif structuré et cohérent,
2. Se donner les moyens technique d'agir pour être efficace (déplacement, placement, frappe précise, force adaptée ),
3. Prendre de l'information sur l'adversaire de façon précoce et retarder l'envoi d'informations à l'adversaire (masquer ses coups, feinter)

Théorique : 3 thèmes.

4. Comprendre les logiques physiques (application des forces sur le ballon pour créer des trajectoires adaptées au projet collectif), mécanismes de création de force et de vitesse sur le corps, ses segments (synchronisation, amplitude...) et la raquette.
5. Comprendre et appliquer les différents niveaux de stratégie des logiques de jeu pour défendre son terrain (déplacement) et attaquer le terrain adverse.
13. Comprendre les mécanismes de préparation du corps à l'effort (nutrition, échauffement) et de la récupération (hydratation, étirements, massages, sommeil)

## EVALUATION

### PRATIQUE

Contrôle en cours de formation sur les prestations techniques et tactiques réalisées lors des différentes séances pratiques

### THÉORIQUE

Un écrit d'une heure portant sur trois questions : chacune des questions concernera sur les éléments étudiés en cours (TP et TD) et pourra s'appuyer sur des articles proposés aux étudiants.

# YOGA et TECHNIQUES SOMATIQUES

12 séances de 1h30 intégrant la pratique et les apports théoriques.

## OBJECTIFS

Cette unité d'enseignement présente des pratiques méconnues et souvent nouvelles pour les étudiants. Proposant une approche sensible du corps, dans un climat d'exploration sans jugement, ces activités permettent de développer :

- Ses capacités d'attention, de concentration, de calme et d'écoute,
- Une gestuelle spécifique bénéfique à la santé sollicitant les dimensions physiques et psychiques du pratiquant,
- D'autres relations au couple corps/esprit favorisant l'acceptation et l'estime de soi.

## CONTENUS

Pratique : 4 thèmes.

14. Asana : Connaître et maîtriser les principes pour réaliser, avec aisance et en respectant son intégrité physique, un ensemble de postures de Yoga.
  - △ Construire des outils pour se préparer, rendre le corps et l'esprit disponible.
  - △ Comprendre les difficultés techniques et gestuelles des postures et s'adapter aux situations inhabituelles qu'elles proposent.
  - △ Connaître et utiliser les poussées fondamentales du kurma yoga pour intensifier, stabiliser et tranquilliser les postures.
15. Pranayama : Identifier les temps, les espaces et les étages de la respiration, explorer et faire circuler le souffle, pour produire des effets sur le corps et l'esprit.
16. Pratyahara et Dharana : Développer son attention aux sensations internes et à la gravité, ainsi que sa capacité de concentration pour gérer son stress, approfondir la pratique des postures et expérimenter des états de relaxation et de méditation;
17. Pratiques somatiques : Découvrir et expérimenter un corpus de pratiques de rééducation développées en occident au XXème siècle.

Théorique : 3 thèmes.

14. Connaissance historique et culturelle du Yoga et de certaines techniques somatiques (BMC, Feldenkrais, Eutonie...).
15. Apports théoriques issus des sciences cognitives, sociales et des neurosciences pour réévaluer les modalités de fonctionnement du couple corps/esprit et initier un dialogue entre une tradition multimillénaire et des connaissances contemporaines.
16. Connaissance d'un corpus de postures, des principes d'équilibration et de création d'appui ainsi que des actions motrices à réaliser pour prendre et sortir de ces postures.

## EVALUATION

### PRATIQUE

8. Contrôle en cours de formation sur l'engagement continu dans le processus d'apprentissage,

9. Contrôle final sur la présentation d'un ensemble de postures de Yoga défini par l'étudiant et réalisé en petit groupe, avec explicitation des conditions de réalisation.

## THÉORIQUE

Un écrit d'une heure portant sur les trois thèmes étudiés en TD et pouvant s'appuyer sur des articles proposés aux étudiants.

HPS2-3

Semestre 2

---

Outils 2

### HPS2-31 ANGLAIS

L. DE BONT

Savoir s'exprimer à l'oral en anglais sur une thématique étudiée par la psychologie est l'objectif principal de ce cours. Reposant sur une étude de scènes de films tels *A Dangerous Method* (2012) ou *Jimmy P* (2013) et sur des conférences TED (ted.com), ce cours proposera un approfondissement linguistique, divers travaux d'expression orale et des entraînements à la prise de note en anglais.

#### Bibliographie

Bastounis, M. (2003), *Psychology in English*, Paris : Belin.

Frangi, A. (1999). *L'Anglais de la Psychologie en 1000 Mots*. Paris : Belin.

Masse L., (2011). *Anglais pour psychologues*. Paris : Dunod.

Myers, D. (2010). *Psychology*. New York : Worth Publishers.

Short, J. (2016), *English for Psychology: Course Book* (1<sup>st</sup> ed 2010). Reading: Garnet Education.

(Une bibliographie plus complète sera distribuée au premier cours.)

### HPS2-32 STATISTIQUES

F. GUILLEMOT, J-M. GALHARRET & J-P. BABIN (responsable)

#### **Contenu :**

Les statistiques sont l'un des piliers de la connaissance produite par la plupart des spécialités psychologiques. Elles permettent l'élaboration, la lecture et la compréhension des textes psychologiques ; elles sont la garantie d'une approche scientifique des thématiques développées dans les différents domaines de la psychologie. Il sera question de statistiques descriptives (présentation, description de variables) dans un premier temps et de statistiques inductives par la suite ; la loi normale essentiellement sera étudiée ici, d'autres tests statistiques seront abordés en L2.

#### **Bibliographie :**

Beaufils, B. *Statistiques appliquées à la psychologie*, Bréal. (Lexifac). 1996, 2002, 2009.

Tome 1 : *statistiques descriptives*.

Tome 2 : *statistiques inférentielles*.

Beaufils, B. (2002). *Statistiques descriptives appliquées à la psychologie : exercices résolus*. Rosny-sous-Bois : Bréal. (Exofac)

## **HPS2-33 OUVERTURE PROFESSIONNELLE 1**

**TD (12h, Responsable : A. DELEDALLE ; coordination de l'UE sur le cycle L : L. Debont)**

Ces TD ont pour objectif de faire découvrir les débouchés de la psychologie par la réalisation d'une enquête métier. Les étudiants, travailleront en petits groupes à la constitution d'un dossier sur un métier en lien avec leur formation. Ils seront amenés à effectuer des entretiens avec des professionnels pour apporter des informations complémentaires à celles recueillies dans un premier temps par une recherche documentaire. La validation porte sur le dossier.

Les étudiants seront ensuite invités à poursuivre la construction de leur projet de formation/professionnel tout au long de la Licence par le biais de l'UE ouverture professionnelle.

L'UE Ouverture Professionnelle 1 vise à aider les étudiants à s'engager dans une démarche de familiarisation avec le monde du travail et à construire leur projet professionnel. Cette UE se valide tout au long de la Licence. En effet, chaque étudiant doit cumuler un total de 6 points sur les 3 années de Licence afin de valider l'UE et d'obtenir les crédits ECTS. Il s'agit donc d'une UE de L3, qui se prépare dès la L1 !

L'espace Madoc intitulé « UE Ouverture Professionnelle » contient la liste complète des actions, activités et événements permettant de cumuler des points, ainsi qu'un espace réservé dans lequel chaque étudiant de Licence 1, 2 et 3 peut poster une attestation ou un certificat permettant de prouver qu'il/elle a bien participé à une activité en lien avec la construction de son projet professionnel. Pour plus d'information (étudiants DA notamment), un forum est à votre disposition sur l'espace Madoc.

# VALIDATION, CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

PRESIDENT DE JURY : A. ZITI

Les modalités de contrôle des connaissances s'inscrivent dans la charte des examens de l'Université de Nantes, votée par les différentes instances de l'université et s'appliquant à l'ensemble des formations. Des modalités spécifiques à la Licence « Sciences de l'homme et de la société - mention Psychologie » affinent ce dispositif.

**Les téléphones portables et les assistants personnels sont strictement interdits pendant les épreuves d'examen (examen terminal et contrôle continu).**

## Contrôles Continus, Examens Terminaux et Sessions

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles dits « continus » (CC) portant principalement sur les TD et par des examens terminaux (ET) portant principalement sur les CM.

Les ET correspondent à des écrits sur table en fin de semestre.

Les CC peuvent prendre différentes formes : écrit sur table, dossier, exposé oral.

Session 1 du semestre 1      ☞    janvier.

Session 1 du semestre 2      ☞    mai.

Session 2 des 2 semestres      ☞    juin - juillet

Se référer au calendrier dans ce livret pour connaître les périodes d'examens terminaux et consulter les panneaux d'affichage officiels pour connaître les dates et lieux exacts de chaque ET.

**L'Université ne peut pas rendre compatible toutes les dates des examens : en cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante. Si une incompatibilité des dates d'examens se présente, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.**

## CONDITIONS PARTICULIERES

Les étudiants ayant des difficultés liées à une situation de handicap permanent ou ponctuel peuvent bénéficier d'un temps de composition supplémentaire lors des CC et des ET.

**Il est impératif de s'adresser le plus tôt possible au SUMPPS pour obtenir un certificat médical.** Un exemplaire de ce certificat médical est à déposer à la scolarité/service des examens pour l'organisation des ET. Un autre exemplaire est à déposer au secrétariat pour l'organisation des CC (sans certificat médical aucun aménagement ne sera mis en place). Les étudiants composeront pour les ET et les CC en même temps que les autres étudiants mais seront installés dans une salle particulière si besoin.

**Pour les CC, les étudiants concernés par ce statut doivent en outre l'indiquer à l'enseignant de leur groupe de TD.**

Les étudiants en situation de handicap doivent signaler tout changement pédagogique au service des examens.

## DISPENSE D'ASSIDUITE

- Pour les CM : aucun aménagement, l'étudiant passe toutes les validations lors des examens terminaux dans les mêmes conditions que les autres étudiants.
- Pour les TD : le DA n'a pas d'obligation d'assister aux TD et ne les valide pas sous forme de CC. Cependant, il doit récupérer les contenus afin de les valider en fin de semestre sous forme d'Examen Terminal de TD. Pour le MTU, le DA doit s'adresser directement à l'enseignant de son groupe de TD pour connaître les modalités de contrôle (ce contrôle n'est pas sous forme d'Examen Terminal).

## REGIME SPECIAL

Les étudiants doivent passer les examens du premier bloc la première année, et les examens du second bloc la deuxième année.

Le rattrapage des UE du bloc 1 a lieu lors de la seconde session de la première année.

Le rattrapage des UE du bloc 2 a lieu lors de la seconde session de la deuxième année.

**Attention :** les étudiants ne se présentant pas à la deuxième session de la première année pour les UE du bloc 1 ne pourront pas se présenter à ces UE lors de la session 2 de la deuxième année.

## ECTS

Dans le cadre des formations conduisant à la délivrance d'un diplôme national français, les crédits ECTS (European Credits Transfert System) sont affectés aux UE, mais pas aux éléments constitutifs (EC).

## ABSENCE

- **Absence à un CC** : l'absence à un CC donne lieu à un zéro d'absence.

**AUCUNE ÉPREUVE DE REMPLACEMENT NE SERA ORGANISÉE POUR LES ÉTUDIANTS ABSENTS AUX CC, MEME SI L'ABSENCE EST JUSTIFIÉE.**

- **Absence à un ET** : le traitement de l'absence se fait par un «zéro informatique».

L'absence à une ou plusieurs épreuves de contrôle des connaissances (CC ou ET) ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

## REPORT DES NOTES

### D'une session à l'autre

#### - Cas du CC :

Les notes de CC sont automatiquement reportées d'une session à l'autre, quelle que soit leur valeur, sauf si l'EC n'est validé que par un CC à la session 1 (si l'EC n'est validé que par un CC à la session 1, il donne lieu à un rattrapage).

#### - Cas des ET :

- les étudiants qui n'ont pas validé leur année lors de la première session (moyenne générale inférieure à 10 sur 20) peuvent repasser les examens terminaux correspondant aux EC non acquis (EC inférieure à 10) des UE non validées (UE inférieure à 10). Pour les UE HPS1-1 et HPS2-1, l'étudiant va au rattrapage si l'UE est non validée (UE inférieure à 10) même si la note de l'examen terminal est supérieure à 10.

### Exemple avec HPS1-1 Majeure Psychologie 1 :

- note CC cognitive : 10/20
- note CC développement : 2/20
- note CC clinique : 12/20
- note CC sociale : 4/20
  
- moyenne CC : 7/20 (comptant pour 50% de la moyenne de l'UE)
- note ET : 12/20 (comptant pour 50% de la moyenne de l'UE)
- moyenne à l'UE : 9,5/20 donc l'UE n'est pas acquise.

**L'étudiant doit alors repasser en deuxième session l'examen terminal du CM de l'UE, même si sa note est 12.**

Attention, le jury lors des délibérations tient compte de la présence aux épreuves de rattrapages.

L'inscription à la session de rattrapage est **automatique**. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la **meilleure des deux notes entre la session initiale et la session de rattrapage**.

### **D'une année à l'autre**

En cas d'échec à la validation de l'année, les notes (CC et ET) de l'UE non acquise ne sont jamais reportées d'une année sur l'autre. Donc, l'étudiant doit se réinscrire à l'UE et se représenter à la validation de tous les EC de cette UE (même si la note à un EC est supérieure ou égale à 10).

### **Pour les dispensés d'assiduité**

**Les notes ETDA (Examen Terminal pour Dispensés d'Assiduité) correspondant à la validation des TD, ne sont pas reportées en seconde session**. Cela signifie que la note d'examen terminal de seconde session remplace les deux notes de session 1 (la note d'examen terminal et la note ETDA de validation de TD quand il y en a une).

Les règles de report des autres notes sont les mêmes que celles du régime ordinaire.

### **Pour le régime spécial**

Les moyennes des UE de la première année du régime sont « gelées » pendant 1 an (y compris les notes inférieures à 10).

A la fin de la seconde année, le jury délibère sur l'ensemble des résultats.

La compensation intervient en fin de deuxième année du régime.

## MODALITES DES CONTROLES

|        | <b>SEMESTRE 1</b>                        | <b>VALIDATION</b>                                    |
|--------|--|--|
| HPS1-1 | Psychologie Clinique TD (12,5%)          | Contrôle continu                                     |
|        | Psychologie Cognitive TD (12,5%)         | Contrôle continu                                     |
|        | Psychologie Développement TD (12,5%)     | Contrôle continu                                     |
|        | Psychologie Sociale TD (12,5%)           | Contrôle continu                                     |
|        | Majeure Psychologie CM (50%)             | 1 épreuve de 2hr en ET                               |
| HPS1-2 | Psychophysiology TD (50%)                | Contrôle continu                                     |
|        | Psychophysiology CM (50%)                | 1 épreuve d'1hr en ET                                |
| HPS1-5 | Pratique sportive TD                     | Contrôle continu (50%) & 1 épreuve d'1hr en ET (50%) |
|        | Sociologie des activités corporelles CM  | 1 épreuve d'1hr en ET                                |
|        | Activité physique, santé et bien-être CM | 1 épreuve d'1hr en ET                                |
|        | Introduction aux neurosciences CM        | 1 épreuve d'1hr en ET                                |
| HPS1-4 | Anglais                                  | Contrôle continu (50%) & 1 épreuve d'1hr en ET (50%) |
|        | Méthodologie du Travail Universitaire    | Contrôle continu                                     |

|        | <b>SEMESTRE 2</b>                        | <b>VALIDATION</b>  |
|--------|--|--|
| HPS2-1 | Psychologie Clinique TD (12,5%)          | Contrôle continu   |
|        | Psychologie Cognitive TD (12,5%)         | Contrôle continu   |
|        | Psychologie Développement TD (12,5%)     | Contrôle continu   |
|        | Psychologie Sociale TD (12,5%)           | Contrôle continu   |
|        | Majeure Psychologie CM (50%)             | 1 épreuve de 2hr en ET                                     |
| HPS2-4 | Pratique sportive TD                     | Contrôle continu (50%) &<br>1 épreuve d'1hr en ET<br>(50%) |
|        | Sociologie des activités corporelles CM  | 1 épreuve d'1hr en ET                                      |
|        | Activité physique, santé et bien-être CM | 1 épreuve d'1hr en ET                                      |
|        | Introduction aux neurosciences CM        | 1 épreuve d'1hr en ET                                      |
| HPS2-3 | Anglais                                  | Contrôle continu (50%) &<br>1 épreuve d'1hr en ET<br>(50%) |
|        | Statistiques                             | 1 épreuve de 2hr en ET                                     |
|        | Ouverture Professionnelle 1              | Contrôle continu   |

## Semestre 1 :

HPS1-1 : Majeure Psychologie 1 :

- **Validation des CM** : une épreuve de 2 heures en ET (1 demi-heure par EC).
- **Validation des TD** : un contrôle continu pour chaque EC de l'UE.

HPS1-2 : Psychophysiologie :

- **Validation des CM** : une épreuve d'1 heure en ET.
- **Validation des TD** : au moins 2 contrôles continus.

HPS1-5 : Découvertes :

- **Pratique sportive** : un contrôle continu pratique et une épreuve d'1 heure en ET pour les TD.
- **Sociologie des activités corporelles** : une épreuve d'1 heure en ET.
- **Activité physique, santé et bien-être** : une épreuve d'1 heure en ET.
- **Introduction aux neurosciences** : une épreuve d'1 heure en ET.

HPS1-4 : Outils 1 :

- **Anglais** : un contrôle continu et une épreuve d'1 heure en ET.
- **Méthodologie du Travail Universitaire** : un contrôle continu.

## Semestre 2 :

HPS2-1 : Majeure Psychologie 2 :

- **Validation des CM** : une épreuve de 2 heures en ET (1 demi-heure par EC).
- **Validation des TD** : un contrôle continu pour chaque EC de l'UE.

HPS2-4 : Découvertes :

- **Pratique sportive** : un contrôle continu pratique et une épreuve d'1 heure en ET pour les TD.
- **Sociologie des activités corporelles** : une épreuve d'1 heure en ET.
- **Activité physique, santé et bien-être** : une épreuve d'1 heure en ET.
- **Introduction aux neurosciences** : une épreuve d'1 heure en ET.

HPS2-3 : Outils 2 :

- **Anglais** : un oral en contrôle continu et une épreuve d'1 heure en ET.
- **Statistiques** : une épreuve de 2 heures en ET.
- **Qualité professionnelle 1** : un contrôle continu.

### Une année d'études est validée :

- dès lors que chacune des UE de l'année est validée (moyenne de chaque UE supérieure ou égale à 10/20) ou
- par compensation entre les différentes UE de l'année (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

### Validation semestrielle :

#### Un semestre est validé :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent ou
  - par compensation entre les différentes UE qui le composent :
- Les UE compensées au sein du semestre sont alors définitivement acquises.

Le jury se prononce sur la validation des semestres :

- dès la délibération de première session (en mai/juin)
- en fin de seconde session (en juillet).

### Une UE est acquise :

- 1- dès lors que la moyenne des EC qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours.
  - 2- par compensation au sein du semestre.
  - 3- par compensation au sein de l'année (1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> session).
- Pour les points (2) & (3) : l'UE est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'habilitation des formations concernées.

### La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement.

*Exemple : L'étudiant « z » a obtenu lors de la première session :*

Semestre 1 : Moyenne = 10/20

Semestre 2 : Moyenne = 9/20

*Pour l'année, la moyenne est de 9,50/20.*

*Cet étudiant n'a pas obtenu son année universitaire à l'issue de la 1<sup>ère</sup> session, cependant il a validé son 1<sup>er</sup> semestre. Ce semestre est donc acquis et l'étudiant n'a pas à repasser les UE inférieures à 10 de ce semestre en seconde session. En revanche, il doit aller en seconde session pour les UE inférieures à 10 de son semestre 2.*

## JURY

Un jury est nommé par année d'études. Il délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation :

- dès la délibération de la 1<sup>ère</sup> session (en mai-juin),
- en fin de 2<sup>nde</sup> session (en juillet).

**LE JURY EST SOUVERAIN.** Il se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury qui s'inscrivent alors sur le procès-verbal (PV).

Le PV est affiché dans les couloirs de la Faculté et disponible sur Internet, à l'issue de la délibération du jury. Il est formellement interdit de dégrader le PV affiché (arrachage, raturage) sous peine de poursuites.

**Cas du régime spécial :** le jury statue sur la validation de l'année d'études à l'issue des deux années universitaires, en appliquant le cas échéant les règles de compensation.

## CONSULTATION DES COPIES

Tout étudiant a le droit de consulter sa(ses) copie(s) d'examen et de s'entretenir avec le(s) correcteur(s). Cette consultation a lieu dans les jours qui suivent l'affichage des résultats (dates et horaires communiqués parallèlement).

**Avertissement :** la consultation des copies ne permet en aucun cas l'augmentation d'une note en vue d'acquiescer une UE ou de valider l'année (cette décision relève de la seule compétence du jury), ni l'évaluation de l'enseignement ou de l'enseignant.

## PROGRESSION

### Conditions d'inscription dans l'année supérieure

L'accès est de droit, mais l'inscription se fait dès lors que l'étudiant a validé l'ensemble des années précédentes. La réinscription s'effectue via l'Intranet.

Si l'étudiant a validé un seul semestre (il est indiqué sur le relevé de notes : « autorisé/refusé » ou « autorisé/absent »), il peut :

- à la fois redoubler l'année pour valider le second semestre et s'inscrire dans l'année supérieure (*Attention ! en cas de chevauchement des dates d'examen entre 2 années, il faut privilégier l'acquisition des UE de l'année précédente*)
- Si l'étudiant ne veut pas s'inscrire dans l'année supérieure, mais seulement redoubler l'année en cours pour terminer l'acquisition des UE manquantes, il est nécessaire de contacter la scolarité.

*ATTENTION : Nous rappelons aux étudiants qui sont dans les 2 cas de figure suivants, après les résultats de la deuxième session, qu'il est nécessaire pour eux de bien évaluer la charge de travail supplémentaire que représente le passage dans une année supérieure avec des UE non acquises dans l'année précédente.*

*Pour une 3<sup>ème</sup> inscription dans la même année, il est nécessaire d'effectuer une demande de dérogation*

### **Lieux et dates des inscriptions**

Si l'étudiant était déjà inscrit l'année précédente à l'université de Nantes, l'inscription se fait par le web ([www.univ-nantes.fr](http://www.univ-nantes.fr)) dès parution des résultats (du 8 juillet au 31 août et du 15 au **31 août dernier délai**)

### **Transfert**

Les étudiants nantais souhaitant intégrer une autre université doivent tout d'abord contacter cette dernière pour connaître sa capacité d'accueil, puis le service de la scolarité Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université de Nantes pour retirer le dossier requis.

## **DIPLOMES ET RELEVÉS DE NOTES**

### **Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG**

Sans demande expresse de l'étudiant, le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG.

Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé, d'une part le L1 et d'autre part le L2.

### **Obtention du diplôme final de Licence**

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment la L1, la L2 et la L3, **il n'y a pas de compensation entre les années.**

### **Délivrance de diplôme, de relevé de notes et des ECTS.**

Les diplômes sont disponibles à partir de la mi-décembre au guichet « examens et diplômes » de la scolarité LLSHS.

Les relevés de notes sont disponibles sur l'Intranet dès la délibération du jury (Les étudiants ont accès à leurs 3 dernières années). Ils constituent des documents officiels à conserver. **Il est impératif de les télécharger et de les imprimer (la version officielle est en format PDF)** (pour en disposer rapidement en cas de constitution d'un dossier par exemple).

A l'issue du premier semestre, le président du jury peut, sur demande de l'étudiant, délivrer un relevé provisoire de notes et crédits ECTS acquis.

## Langues, Culture & Initiative

### Pratiquer une activité culturelle et artistique à l'Université de Nantes

Tentés par une pratique artistique à l'université ? Dans une ambiance conviviale, aux côtés d'artistes, profitez d'une offre d'ateliers ouverts à tous et gratuits tout au long de l'année : écriture, expression et médias, théâtre, graff et fresque, culture numérique, danse contemporaine, vidéo, photo, poésie, rythme et voix, broderie, art et sciences, architecture.

Inscription aux ateliers de pratiques culturelles et rencontre avec les intervenants :

#### FORUM DES ATELIERS CULTURELS

**Mardi 25 septembre 2018 de 17h30 à 19h30 au Pôle étudiant**

Direction culture et initiatives - 02 72 64 04 48 - [ateliers-culture@univ-nantes.fr](mailto:ateliers-culture@univ-nantes.fr)

La culture à l'Université de Nantes : [www.univ-nantes.fr/culture](http://www.univ-nantes.fr/culture)

### Pratiquer les langues étrangères à l'université

Le SUL (Service Universitaire des Langues) propose chaque semestre une offre ponctuelle de formations linguistiques ouvertes à tous les étudiants souhaitant progresser et pratiquer des langues étrangères (anglais, espagnol, allemand, italien, roumain, arabe, chinois, coréen etc...) : formations intensives, ateliers de conversation, remise à niveau, modules d'aide à la rédaction de CV et lettre de motivation en langue étrangère, préparation aux tests de certification (TOEIC, CLES, TOEFL etc.) ou aux séjours d'étude à l'étranger.

Un Centre de Ressources en Langues (CRL) va ouvrir au troisième étage du bâtiment Tertre à l'automne 2018. Dans cet espace dédié à l'apprentissage de langues étrangères, vous trouverez une bibliothèque (manuels, romans, BD, DVD etc.), une salle de visionnage de films ainsi que des postes informatiques pour travail sur plate-formes et logiciels en autonomie. Le CRL accueillera toute l'année des groupes de conversations plurilingues, des clubs de lectures, un cinéclub, et divers ateliers linguistiques et culturels.

Pour en savoir plus : <http://www.pratiquerleslangues.univ-nantes.fr/>

### « Les Talents du Tertre » : 6 décembre 2018 à 17h

Chaque année, des équipes de 3 étudiants et étudiantes des composantes du campus Tertre s'affrontent dans un concours de prise de parole durant lequel il s'agit de valoriser ses compétences en trois minutes. L'équipe de psychologie a remporté le premier prix du jury et le prix du public en 2016 et a remporté le second prix du jury et le prix du public en 2017 ! L'édition 2018 aura lieu le 6 décembre de 17h à 19h, dans un amphi du Campus (guettez les affichages pour plus d'information) et le thème retenu est « Scandale ! ». N'hésitez pas à venir soutenir votre faculté !

# Informations pratique

CALENDRIER UNIVERSITAIRE : 2018 - 2019

|            | OBJET  | DATES | SEMAINE |
|------------|--|-------|---------|
|            | Réunion de rentrée de L1                     |       | 37      |
| SEMESTRE 1 | Période de cours                             |       | 38-43   |
|            | Interruption de cours                        |       | 44      |
|            | Suite des cours                              |       | 45-50   |
|            | Révisions - rattrapages - CC                 |       | 51      |
|            | Vacances de Noël                             |       | 52 - 01 |
|            | <u>EXAMENS session 1 semestre 1</u>          |       | 2-3     |
| SEMESTRE 2 | Période de cours                             |       | 4-7     |
|            | Interruption de cours                        |       | 8       |
|            | Suite des cours                              |       | 9-18    |
|            | Vacances de printemps                        |       | 15-16   |
|            | Révisions - rattrapages - CC                 |       | 19      |
|            | <u>EXAMENS session 1 semestre 2</u>          |       | 20-21   |
|            | Corrections, délibérations                   |       | 22-24   |
|            | Affichage des résultats session 1            |       | 25      |
|            | <u>EXAMENS session 2 semestres 1 &amp; 2</u> |       | 25-27   |
|            | Corrections, délibérations                   |       | 28      |
|            | Affichage des résultats session 2            |       | 28      |

NB : les semaines 51 et 19 ne sont pas des semaines de congés. Les étudiants peuvent avoir des cours de rattrapage et/ou des contrôles continus.

## COORDONNEES DES SERVICES

### **Adresse Université : Faculté de psychologie**

---

Université de Nantes  
Faculté de psychologie  
B.P. 81227  
44312 NANTES CEDEX 3

### **SCOLARITE des Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSHS)**

---

*(Philosophie, Psychologie, Sciences de l'Education, Lettres Modernes, Lettres Classiques, Histoire, Sociologie, Langues, Géographie)*

scollshs@univ-nantes.fr

### **SERVICE SOCIAL**

---

Possibilité de rencontrer une assistante sociale : contacter le Crous.

### **CROUS Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires**

---

2 Bd Guy Mollet - BP 52213  
44322 NANTES Cédex 3  
Tél. 02.40.37.13.13

### **SUIO Service Universitaire d'Information et d'Orientation**

&

### **SUMPPS Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé**

---

Maison des Services - SUMPPS  
110, boulevard Michelet - BP 32238  
44322 - NANTES Cedex 3

Tél. SUIO : 02.40.37.10.00

Tél. SUMPPS : 02.40.37.10.50

## COORDONNEES DES ENSEIGNANTS DE PSYCHOLOGIE

| Nom          | Prénom        | Grade      | Bureau       | Poste téléphonique |
|--------------|---------------|------------|--------------|--------------------|
| ACIER        | Didier        | Professeur | 134          | 02.53.52.26.25     |
| AUDA-BOUCHER | Gwénola       | MCF        | UFR Sciences | 02.51.12.56.33     |
| BABIN        | Jean-Philippe | MCF        | 124          | 02.53.52.26.27     |
| BACRO        | Fabien        | MCF        | 130          | 02.53.52.26.41     |
| BOUDOUKHA    | Abdel-Halim   | Professeur | 138          | 02.53.52.26.08     |
| BRIZAIS      | Reynald       | MCF        | 147          | 02.53.52.26.15     |
| CAPPONI      | Irène         | MCF        | 126          | 02.53.52.26.33     |
| CHAUCHARD    | Emeline       | MCF        | 136          | 02.53.52.26.05     |
| CHERAUD      | Yvonnick      | MCF        | UFR Sciences | 02.51.12.56.35     |
| COLOMBEL     | Fabienne      | MCF HDR    | 128          | 02.53.52.26.17     |
| CORSON       | Yves          | Professeur | 128          | 02.53.52.26.18     |
| COUDRONNIERE | Charlotte     | PAST       | 129          | 02.53.52.26.00     |
| DE BONT      | Leslie        | PRAG       | 149          | 02.53.52.26.02     |
| DELEDALLE    | Aurore        | MCF        | 132          | 02.53.52.26.11     |
| EJLASSI      | Aïda          |            | 127          | 02.53.52.26.06     |
| EVARD        | Christelle    | MCF        | 125          | 02.53.52.26.31     |
| FLEURY-BAHI  | Ghozlane      | Professeur | 150          | 02.53.52.26.29     |
| GALHARRET    | Jean Michel   | PRAG       | 131          | 02.53.52.26.16     |
| GILET        | Anne-Laure    | MCF        | 130          | 02.53.52.26.42     |
| GUIGNARD     | Jacques-Henri | MCF        | 131          | 02.53.52.26.43     |
| GUILLEMOT    | Françoise     | PRAG       | 138          | 02.53.52.26.09     |
| GUIMARD      | Philippe      | Professeur | 140          | 02.53.52.26.36     |
| HUCHET       | Corinne       | MCF        | UFR Sciences | 02.53.00.92.08     |
| JEOFFRION    | Christine     | MCF HDR    | 146          | 02.53.52.26.12     |
| KINDELBERGER | Cécile        | MCF        | 131          | 02.53.52.26.01     |
| LE BORGNE    | Margaux       | MCF        | 127          | 02.53.52.26.23     |
| MARTIN       | Pierre        | PAST       | 129          | 02.53.52.26.21     |
| NAVARRO      | Oscar         | MCF        | 146          | 02.53.52.26.30     |
| NDOBO        | André         | Professeur | 152          | 02.53.52.26.14     |
| NOCUS        | Isabelle      | MCF        | 140          | 02.53.52.26.37     |
| RENARD       | Elise         | MCF        | 154          | 02.53.52.26.44     |
| ROBIN        | Frédérique    | MCF        | 132          | 02.53.52.26.46     |
| ROCHER       | Laetitia      | PAST       | 125          | 02.53.52.26.22     |
| ROLAND       | Françoise     | MCF        | 126          | 02.53.52.26.34     |
| ROMMEL       | Delphine      | MCF        | 136          | 02.53.52.26.35     |
| ROUSSIAU     | Nicolas       | Professeur | 154          | 02.53.52.26.45     |
| SALOME       | Franck        | MCF        | 127          | 02.53.52.26.23     |
| WALKSTEIN    | Claus         | MCF        | 149          | 02.53.52.26.03     |
| ZITI         | Abdenbi       | MCF        | 124          | 02.53.52.26.28     |
|              |               |            |              |                    |
|              |               |            |              |                    |